



SDES, territoire d'énergie Savoie
(Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie)
Bâtiment « 3D » 81 rue de la Petite Eau
73290 La Motte-Servolex

Objet :
**Travaux de rénovation
énergétique des bâtiments
communaux :**
participations financières

Extrait
du registre des délibérations du bureau syndical

Délibération n° BS 4-2-2024

Séance du 11 juin 2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 11 juin, à 17h00,

Membres :

En exercice : 13
Présents : 7
Présents et représentés ayant
pris part à la délibération : 7

Le bureau syndical du SDES s'est réuni à la halle Olympique d'Albertville, 15 avenue de Winnenden à Albertville (73), après convocation légale, sous la présidence de Michel DYEN.

Date de la convocation :
4 juin 2024

Étaient présents :

Serge DAL BIANCO, Michel DYEN, Chantal MARTIN, Jean-Claude RAFFIN, Christian RAUCAZ, Jean-Marc VIAL et Alain ZOCCOLO.

Secrétaire de séance élu :
Jean-Marc VIAL

Étaient excusés :

Yves BERTHIER, Robert AGUETTAZ, Marie-Claire BARBIER, Roger BLANC-COQUAND Béatrice SANTAIS et Serge TICHKIEWITCH

Nota :

Le Président certifie que cette délibération sera affichée au siège du syndicat et mise à disposition sur le site du SDES en juin 2024.

Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Le comité syndical du 29 juin 2021 a validé le principe de participation financière du SDES aux travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux réalisés à l'initiative des communes sous leur propre maîtrise d'ouvrage, et ce, à compter du second semestre 2021.

Les participations financières du SDES, à ce titre, sont financées par les nouvelles recettes issues du prélèvement de la TICFE. Ainsi, ces participations financières sont proposées aux seules communes ayant intégré le dispositif de répartition des recettes issues de la TICFE, à savoir l'équivalent du coefficient 5 conservé par la commune et l'équivalent du coefficient 3,5 conservé par le SDES.

Ces participations sont éligibles aux seuls travaux contribuant à la réalisation d'économies d'énergie dans le cadre d'une rénovation partielle ou globale d'un bâtiment. Les travaux réalisés devant à minima respecter les exigences de performance énergétique et les critères des fiches CEE.

Pour le dossier présenté au présent bureau syndical, les modalités de constitution et de dépose du dossier ainsi que les participations financières sont celles définies par le dernier document en vigueur présenté et validé au comité syndical.

Aussi, il convient que le présent bureau syndical analyse et valide ou non le nouveau dossier « à valider ».

Ce dossier listé dans le tableau annexé au présent rapport représente une participation financière potentielle maximum de 101 813€.

Compte tenu des éléments ci-dessus, le bureau syndical décide à l'unanimité :

- ▶ *D'approuver le dossier noté « à valider » dans le tableau annexé au présent rapport ;*
- ▶ *D'autoriser les engagements budgétaires du nouveau dossier, sur la base des montants maximums mentionnés dans le tableau financier annexé au présent rapport, soit une participation financière maximum globale de 101 813 € ;*
- ▶ *De donner délégation à Monsieur le Président pour notifier la participation financière du SDES au maître d'ouvrage concerné.*

Fait et délibéré en séance les, jour, mois, an, susdits.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Jean-Marc VIAL



Le Président du SDES
Michel DYEN



Annexe n° BS 4-2-2024

Travaux de rénovation énergétique des bâtiments sous maîtrise d'ouvrage des communes : participations financières 2024

Dossiers validés			Suivi du dossier		Synthèse des montants en €				Nature des travaux
Réf dossier	Commune	Site concerné	Date de réception dossier	Complet le	Montant travaux (HT)	Montant travaux éligibles (HT)	Taux d'intervention	Montant participation SDES	
22-012 TRVX BATa	Cevins	Ancienne Fruitière	06/12/2023	06/12/2023	11 669	11 669	60%	7 001	Complément : ITE sur 22m² supplémentaires + isolation plancher bas sur 72m²
24-001 TRVX BAT	Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	Mairie - salle polyvalente	21/12/2023	18/01/2024	460 900	374 800	35%	80 000	Isolation murs ITE et toiture + menuiseries + VMC +GTC
24-001 TRVX BATa	Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier	Mairie - salle polyvalente	21/12/2023	18/01/2024			35%	20 000	Isolation murs ITE et toiture + menuiseries + VMC +GTC
24-003 TRVX BAT	Les Échelles	CTM en Ecole de musique	30/11/2023	22/01/2024	277 696	191 918	50%	80 000	ITE/ITI, PAC air/air, Plancher haut/bas, menuiseries, VMC SF, LED
24-003 TRVX BATa	Les Échelles	CTM en Ecole de musique	30/11/2023	22/01/2024			50%	15 959	ITE/ITI, PAC air/air, Plancher haut/bas, menuiseries, VMC SF, LED
23-014 TRVX BAT	Saint-Ours	Ecole	23/10/2023	13/03/2024	1 077 899	316 886	60%	110 000	Toiture + Chaufferie + VMC SF + Menuiseries + ITE + ITI
24-006 TRVX BAT	Sainte-Hélène-sur-Isère	Salle polyvalente	21/12/2023	19/03/2024	2 398 075	401 831	45%	110 000	Réno globale : Isolation des murs / toits / Chaufferie / Menuiseries
24-016 TRVX BAT	Grésy-sur-Isère	Salle polyvalente/pôle santé	24/10/2023	15/04/2024	915 000	157 486	50%	78 743	ITI, Menuiseries, PAC, VMC SF
Total déjà validé à ce jour (5 dossiers et 3 compléments)					5 141 239.35 €	1 454 589.84 €	-	501 702.95 €	-

Dossier à valider			Suivi du dossier		Synthèse des montants en €				Nature des travaux
Réf dossier	Commune	Site concerné	Date de réception dossier	Complet le	Montant travaux (HT)	Montant travaux éligibles (HT)	Taux d'intervention	Montant participation SDES	
24-015 TRVX BAT	Tour-en-Maurienne	Mairie	04/04/2024	29/05/2024	848 950	237 649	50%	101 813	ITI, Isolation des combles, menuiserie, VMC, ... selon scélaréo 2 du diag énergétique
Dossiers à valider le 11 juin 2024		1 nouveau dossier			848 950	237 649	-	101 813	-

Total année 2024					5 990 189	1 692 239	-	603 516	
-------------------------	--	--	--	--	------------------	------------------	----------	----------------	--

 Nouveaux dossiers déjà validés
 Compléments dossiers déjà validés